

DEROULEMENT DE LA FORMATION REMORQUE

L'accueil.

L'école de conduite réserve un accueil convivial, d'autant plus que l'élève a déjà une expérience de la conduite . Il est important de savoir pour quel utilité cet élève a besoin du permis remorque (BE ou B96)

Il lui est remis une plaquette avec les tarifs et heures de cours théorique ainsi que tous les documents nécessaires afin de pouvoir enregistrer son dossier par le biais d'une connection sur le site internet propre au école de conduite.

L'E.T.G uniquement pour le BE

L'Enseignement Théorique Général en salle : une fiche est établie lorsque l'élève se présente pour la première fois à l'auto-école pour suivre les cours. Le formateur la complète avec les nom, prénom, date de présence au code et numéro de la série. Le nombre de fautes y est reporté. Cela permet de voir l'évolution de l'élève quand à son apprentissage du code de la route et permet de vérifier son assiduité.

Il est également possible de prendre une connection internet (vias l'auto-école) afin que l'élève puisse s'entraîner autant de fois qu'il le souhaite. Le formateur a la possibilité de suivre l'évolution de l'élève à travers cette connection.

L'inscription a l'examen théorique est à la charge de l'élève, suite à la modernisation de cet examen. Celui-ci se déroule dans des centres agréés (la poste, SGS,...). L'inscription se fait sur les sites web des centres. Pour valider cet examen, un maximum de 5 fautes est retenu.

L'évaluation.

Il n'y a pas d'heure d'évaluation pour ces permis.

Les enjeux de la formation.

Conduire une remorque necessite une prise de conscience quand aux marchandises transportées. C'est une tâche complexe constituée de statégies, de connaissances, d'habilités, de valeurs sociales, de prise de conscience et de collaboration.

Au delà du plaisir de conduire, tancter une remorque necessite de prendre un maximum de sécurité.

L'objectif général est d'amener tout conducteur de remorque à la maitrise de compétences en terme de savoir-être, savoir, savoir faire et savoir devenir.

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante pour lequel le formateur, enseignant diplômé de la sécurité routière, saura guider l'élève.

Le suivi de la progression de la formation.

Le formateur s'assure que l'élève a bien compris l'intéret de la leçon, et des manoeuvres effectuées et lui demande son ressenti.

Le déroulement et conditions de passage des épreuves de l'examen du permis de conduire BE.

Pour pouvoir passer l'examen pratique, il faut avoir obtenu l'examen théorique général du permis de conduire (code de la route).

Le nombre maximum de présentation à l'épreuve pratique est de 5 sur une période de 5 ans à compter de la réussite de l'examen théorique général du permis de conduire.

Concernant l'épreuve finale (pratique), lorsque le moniteur dira à l'élève qu'il est prêt et que l'élève se sentira prêt à passer cet examen et selon les places attribuées par l'Etat à l'école de conduite, le formateur communique à l'élève le lieu, la date et l'heure de l'examen.

La notation à l'examen.

L'expert évalue l'élève sur un parcours bien précis hors circulation puis en circulation.

L'erreur éliminatoire entraîne obligatoirement l'echec à l'examen, qu'elle ait ou non nécessité une intervention physique ou verbale de l'expert.

La finalité.

Si l'élève est admis, on lui remet l'enquête de satisfaction afin de recueillir ses impressions, en lui souhaitant bonne route.